

Contrat d'utilisation

La version française de ce Contrat d'Utilisation est fournie pour votre commodité uniquement. En cas d'incohérence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra toujours.

Version de : 1er juin 2025

Le présent document est un accord contractuel entre l'Utilisateur et Bitvavo B.V. (Bitvavo), Bitvavo Custody B.V. (Bitvavo Custody) et Stichting Bitvavo Payments (la Fondation) (le « *Contrat d'utilisation* »). Bitvavo Custody B.V. est une partie exclusivement liée au Service lending. Bitvavo Payments est une partie exclusivement aux fins de la séparation des actifs et de la garde des Fonds, inclus aux présentes.

Le présent Contrat d'utilisation s'applique à tous les Utilisateurs des Services. En ouvrant un Compte et en utilisant l'un des Services offerts à tout moment, l'Utilisateur accepte le présent Contrat d'utilisation. Les Utilisateurs doivent lire attentivement l'intégralité du Contrat d'utilisation avant d'utiliser les Services.

Le Contrat d'utilisation doit être lu conjointement avec toutes ses annexes (les « *Annexes* ») et les documents connexes suivants :

[La Divulcation des risques ;](#)

[L'Avis de confidentialité ;](#)

[La Déclaration sur les cookies ;](#)

[Les Règles de négociation.](#)

(collectivement les « *Accords Connexes* »)

Dans le Contrat d'utilisation, les Annexes et les Accords Connexes, les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas autrement définis dans le présent Contrat d'utilisation, les Annexes et les Accords Connexes auront la signification précisée dans le paragraphe Définitions Essentielles ci-dessous.

1. Risques

- 1.1. L'Utilisateur ne doit pas utiliser les Services s'il ne comprend pas les risques associés. L'Utilisateur doit évaluer soigneusement si sa situation financière et sa tolérance au risque lui permettent d'utiliser les Services. L'Utilisateur ne doit pas utiliser des Fonds pour les Services que l'Utilisateur n'est pas prêt à perdre entièrement.
- 1.2. L'utilisation des Services comporte des risques importants. Il existe un risque inhérent que des pertes surviennent en conséquence de l'utilisation des Services. L'Utilisateur ne devrait pas utiliser les Fonds pour les Services qu'il n'est pas prêt à perdre entièrement. Une transaction terminée ne peut pas être remboursée, inversée ou annulée.
- 1.3. Veuillez lire la [Divulcation des risques](#) pour comprendre les risques liés aux Services.

2. Ouvrir le Compte, y accéder, l'utiliser et le résilier

- 2.1. L'ouverture ou l'utilisation d'un Compte est limitée aux personnes physiques ou morales (représentées par une personne physique autorisée) qui résident ou sont établies dans l'Espace économique européen, en Suisse ou au Royaume-Uni. En ouvrant et en utilisant un Compte, l'Utilisateur déclare qu'il répond à cette exigence.
- 2.2. Selon le pays de résidence ou le pays à partir duquel l'Utilisateur accède aux Services, l'Utilisateur peut ne pas être autorisé à utiliser les Services. L'Utilisateur est tenu de se conformer à l'ensemble des règles et réglementations applicables dans son pays de résidence et/ou dans le pays à partir duquel l'Utilisateur accède aux Services. L'Utilisateur déclare et garantit que son utilisation des Services est autorisée par la réglementation en vigueur.
- 2.3. L'Utilisateur déclare à Bitvavo et Bitvavo Custody qu'il n'est pas un résident des États-Unis d'Amérique, ou n'y est pas une société constituée, ou qui a de toute autre manière la qualité de « Citoyen américain », de « résident permanent », d'« étranger résident » ou de « Personne Américaine (*US Person*) », tel que défini dans les lois et règlements applicables. L'utilisateur garantit Bitvavo et Bitvavo Custody contre tout préjudice que Bitvavo ou Bitvavo Custody pourrait encourir si cette déclaration n'était pas correcte.

- 2.4. L'Utilisateur doit avoir la pleine capacité juridique pour accepter le Contrat d'utilisation, pour utiliser les Services et pour conclure une transaction impliquant un Actif Numérique. Si l'Utilisateur est une personne physique, il ou elle doit être âgé d'au moins 18 ans.
- 2.5. Si l'Utilisateur est une personne morale, le Compte ne peut être utilisé que par une personne autorisée à représenter la personne morale. Il incombe à cet Utilisateur de limiter l'accès au Compte aux seules personnes autorisées.
- 2.6. L'Utilisateur remettra à Bitvavo des informations actuelles, précises et complètes au cours du processus d'enregistrement et de vérification. De plus, l'Utilisateur tiendra Bitvavo informé en cas de changement dans les informations fournies.
- 2.7. L'Utilisateur ne peut créer et utiliser qu'un seul Compte.
- 2.8. L'Utilisateur doit agir uniquement pour son propre compte. L'Utilisateur n'est pas autorisé à transférer un Compte à une autre personne ou entité ou à permettre à une autre personne ou entité d'utiliser le Compte de l'Utilisateur, que cette utilisation soit faite pour le compte de l'Utilisateur ou non, à moins que Bitvavo n'ait donné son autorisation écrite préalable à cet égard.
- 2.9. Bitvavo peut refuser d'accorder un Compte pour toute raison ou sans raison.
- 2.10. L'Utilisateur et Bitvavo peuvent mettre un terme au Contrat d'utilisation et au Compte de l'Utilisateur :
 - 2.10.1. pour des raisons de conformité ;
 - 2.10.2. à tout moment, pour toute raison ou sans aucune raison, sauf en cas d'interdiction par la réglementation applicable.
- 2.11. La résiliation du Contrat d'utilisation entraîne de plein droit la fermeture du Compte et la fin de la fourniture des Services, sauf si cela est nécessaire pour les droits et obligations antérieurs à la date de résiliation du Contrat d'utilisation.
- 2.12. La résiliation du Contrat d'utilisation et la fermeture d'un Compte n'auront pas d'incidence sur les droits et obligations contractés avant la date de résiliation du Contrat d'utilisation et de fermeture du Compte.

- 2.13. Si le Contrat d'utilisation est résilié, l'Utilisateur peut être tenu d'annuler ou de terminer tous les Ordres en cours ou les Demandes de Garantie de Prix et les Fonds seront reversés sur le compte bancaire vérifié et/ou sur un portefeuille externe de l'Utilisateur. Pour des raisons de conformité et si l'Utilisateur utilise le Service lending, cela peut prendre plus de temps. À l'appréciation de Bitvavo, les Fonds peuvent devoir être échangés en premier, par exemple des Actifs Numériques contre des E-Tokens Bitvavo.
- 2.14. Dans le cas où les coûts de fermeture du Compte dépassent la valeur des Fonds de l'Utilisateur, ce dernier remboursera Bitvavo.
- 2.15. L'Utilisateur ne peut avoir recours au Compte et aux Services pour commettre des activités criminelles de quelque sorte que ce soit, comprenant, sans toutefois s'y limiter, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, le contournement de sanctions, la fraude ou toute autre activité criminelle ou illégale, dont l'existence est déterminée par Bitvavo à sa seule discrétion. Il s'agit notamment des activités suivantes :
- 2.15.1. Une activité qui violerait, ou aiderait à violer, toute directive, loi, ligne directrice ou autre réglementation liée aux programmes de sanctions administrés dans les pays où Bitvavo exerce son activité, y compris, notamment, la liste des Sanctions de l'UE.
- 2.15.2. Une activité qui violerait, ou aiderait à violer, toute directive, loi, ligne directrice ou autre réglementation relative au financement du terrorisme, applicable dans les pays où Bitvavo exerce son activité.
- 2.15.3. Une activité qui violerait, ou aiderait à violer, toute directive, loi, ligne directrice ou autre réglementation relative au blanchiment de capitaux applicable dans les pays où Bitvavo exerce son activité.
- 2.15.4. Une activité qui serait liée à la fraude, notamment les activités qui visent à escroquer Bitvavo (y compris la fourniture par les Utilisateurs d'informations fausses, inexactes ou trompeuses à Bitvavo), l'Utilisateur et/ou d'autres personnes.

- 2.15.5. Une activité qui serait liée aux drogues, comme la vente de stupéfiants, de substances réglementées et de tout équipement conçu pour fabriquer ou utiliser des drogues.
- 2.15.6. Une activité qui serait liée au marketing multi-niveau, comme les systèmes de vente pyramidale et le marketing de réseau.
- 2.15.7. Une activité qui serait liée à des pratiques déloyales, prédatrices ou trompeuses telles que des opportunités d'investissement ou d'autres services qui promettent des rétributions (trop) élevées et des sites que Bitvavo estime, à sa seule appréciation, être déloyaux, trompeurs ou prédateurs envers les Utilisateurs.
- 2.15.8. Une activité qui serait liée à des jeux clandestins, notamment les loteries non réglementées, les prévisions ou paris sportifs et les activités comparables.
- 2.15.9. Une activité qui serait liée à des entreprises à haut risque, notamment des entreprises qui, selon Bitvavo, présentent un risque financier élevé, une responsabilité légale ou violent les politiques bancaires.
- 2.15.10. Une activité qui serait liée à de la rétroingénierie (ou à des tentatives de rétroingénierie), à une modification, traduction ou à un désassemblage de tout ou partie de l'Environnement Bitvavo (ou du logiciel sous-jacent).
- 2.16. L'Utilisateur ne peut pas utiliser le Compte et les Services pour effectuer des pratiques commerciales ou des activités de toute sorte, sauf accord contraire de Bitvavo.
- 2.17. Bitvavo peut suspendre ou bloquer l'utilisation spécifique ou totale d'un Compte, suspendre ou annuler tout Ordre ou Demande de Garantie de Prix en cours, suspendre ou annuler tout dépôt ou retrait, geler les Fonds liés à un Compte ou suspendre l'annulation d'un Compte pour la durée d'une enquête sur l'utilisation abusive du Compte ou des Services. Si la légitimité de l'Utilisateur ou de tout Ordre, Demande de Garantie de Prix ou utilisation des Services ne peut être déterminée, l'Utilisateur peut perdre tous ses droits sur ses Fonds.
- 2.18. Bitvavo est autorisée à informer les autorités compétentes et fournira des données aux autorités compétentes dans la mesure où la loi ou un règlement l'exige.

2.19. Pour de plus amples informations sur les Services, consultez le site support.bitvavo.com. Si l'Utilisateur ne sait pas si une utilisation spécifique des Services est autorisée ou non, il peut envoyer un courrier électronique à compliance@bitvavo.com.

3. **Vérification et limites**

- 3.1. Bitvavo utilise des systèmes et des procédures pour collecter et vérifier les informations sur les Utilisateurs afin de protéger les Utilisateurs et Bitvavo contre les activités frauduleuses, et pour conserver des dossiers appropriés sur les Utilisateurs.
- 3.2. Avant l'ouverture d'un Compte et de façon continue, l'Utilisateur accepte de fournir à Bitvavo toutes les informations demandées dans le but de se conformer aux règles de connaissance du client, telles que modifiées à tout moment, et de détecter le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, les sanctions, la fraude ou toute autre activité criminelle ou illégale.
- 3.3. Le processus de vérification initial et les processus de vérification supplémentaires prennent du temps et peuvent entraîner des retards dans les Services, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives pour l'Utilisateur. L'Utilisateur est conscient de ces risques et les accepte et reconnaît et convient que Bitvavo ne peut être tenue responsable de tout retard des Services ayant des conséquences négatives pour l'Utilisateur.
- 3.4. Bitvavo se réserve le droit d'annuler et/ou de résilier les Comptes qui n'ont pas été vérifiés, si toutes les informations requises n'ont pas été reçues ou si cela est nécessaire en fonction des informations reçues.
- 3.5. En consultant ou en vous inscrivant aux Services, vous autorisez la collecte, l'utilisation et la divulgation d'informations conformément à notre Avis de confidentialité. Une copie de la version la plus récente de notre [Avis de confidentialité](#) peut être obtenue sur notre Site Web. Bitvavo traitera vos données à caractère personnel conformément à l'Avis de confidentialité.
- 3.6. L'accès de l'Utilisateur à un ou plusieurs Services peut comporter des limites - y compris des limites quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, annuelles et totales (i) de négociation, (ii) de dépôt de

Fonds et/ou (iii) de retrait de Fonds - en fonction des informations fournies par l'Utilisateur et des informations disponibles sur l'Utilisateur.

- 3.7. Bitvavo peut inclure les différents seuils de limite de négociation à titre indicatif sur son Site Web. Bitvavo se réserve le droit de modifier les procédures et les limites à tout moment sans préavis.
- 3.8. L'Utilisateur peut soumettre une demande de limites plus élevées. Bitvavo peut demander à l'Utilisateur de soumettre des documents supplémentaires à cet égard et ne garantit pas que les limites seront augmentées.
- 3.9. Bitvavo peut demander à l'Utilisateur de fournir ou de vérifier des informations supplémentaires, ou d'attendre un certain temps après l'achèvement d'une transaction ou d'une opération, avant de permettre à l'Utilisateur d'utiliser tout Service et/ou d'effectuer des transactions dépassant certaines limites de volume.

4. Fonds

- 4.1. L'Utilisateur peut stocker des Fonds sur son Compte, à utiliser uniquement pour les Services. Les Actifs Numériques et les E-Tokens Bitvavo sont affichés comme solde du Compte de l'Utilisateur.
- 4.2. La Fondation détient à tout moment des actifs suffisants pour couvrir les engagements de la Fondation à hauteur d'au moins 1:1.
- 4.3. Comme convenu entre Bitvavo et la Fondation, la Fondation est responsable de la garde et de la gestion de tous les Fonds sur lesquels les Utilisateurs ont une créance directe, à des fins de garde. La Fondation est partie au présent Contrat d'utilisation exclusivement afin d'assurer la séparation des actifs et la garde des Fonds. La Fondation est en droit de conserver :
 - 4.3.1. les Actifs Numériques auprès de conservateurs d'Actifs Numériques ; et
 - 4.3.2. les montants en euros, conformément à la législation applicable et aux règles et normes généralement acceptées, auprès de banques et dans des actifs sûrs, liquides et à faible risque, tels que des fonds du marché monétaire.
- 4.4. L'Utilisateur garantit que tous les Fonds (actuels et futurs) du Compte ne sont pas le produit direct ou indirect d'une activité criminelle ou

frauduleuse et qu'ils sont conservés uniquement pour l'Utilisateur et non pour des tiers.

- 4.5. Bitvavo se réserve le droit d'enquêter sur l'origine de tous les Fonds présents sur le Compte et de prendre les mesures appropriées en vue d'atténuer les risques potentiels d'intégrité. Bitvavo peut retourner les Fonds à leur destination d'origine ou, si l'Utilisateur le demande et à la seule appréciation de Bitvavo, vers une autre destination. Bitvavo peut, à sa seule appréciation, déterminer que les Fonds doivent être retirés du Compte sous une forme de Fonds (Euros ou Actifs Numériques) similaire à un dépôt effectué sur ce Compte.
- 4.6. Bitvavo peut forcer un échange des Actifs Numériques contre un montant qui correspond en euros ou inversement :
 - 4.6.1. afin de respecter ses obligations légales ;
 - 4.6.2. afin de respecter ses obligations en vertu du présent Contrat ;
 - 4.6.3. si cela est nécessaire pour une bonne prestation des Services, à la seule discrétion de Bitvavo et
 - 4.6.4. afin de permettre à Bitvavo de déduire un montant pour honorer le paiement d'une dette impayée de l'Utilisateur envers Bitvavo.
- 4.7. Bitvavo peut déduire un montant des Fonds de l'Utilisateur détenus sur son Compte pour honorer le paiement d'une dette impayée de l'Utilisateur envers Bitvavo.
- 4.8. En cas de suspicion de fraude ou d'utilisation abusive, Bitvavo a le droit de suspendre ou d'annuler les dépôts et les retraits jusqu'à ce que leur légitimité ait été vérifiée. Bitvavo peut, à sa seule appréciation, déterminer qu'un transfert nécessite un examen supplémentaire, doit être annulé ou doit être retourné.
- 4.9. L'Utilisateur peut uniquement transférer des Fonds vers ou depuis des comptes bancaires et des adresses de portefeuille qui sont sous le contrôle exclusif de l'Utilisateur et/ou qui sont entièrement détenus par ce dernier. Bitvavo n'a aucune obligation envers l'Utilisateur de vérifier quelle partie contrôle ou quelles parties contrôlent les comptes bancaires et les adresses de portefeuille vers lesquels les Fonds sont transférés, y compris, notamment, de vérifier la légitimité des intentions de la partie destinataire.

- 4.10. L'Utilisateur doit absolument vérifier tous les dépôts ou retraits, y compris l'adresse de destination, avant de fournir toute instruction de dépôt ou de retrait sur la Plateforme de Négociations Bitvavo. Une fois l'instruction fournie, les dépôts ou retraits sont définitifs, ne peuvent être annulés et sont irréversibles. Toute erreur dans les dépôts ou les retraits soumis et les conséquences qui en découlent relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur.
- 4.11. Les dépôts et retraits de Fonds peuvent être considérablement retardés ou indisponibles ou les Fonds peuvent être entièrement perdus en raison de la nature inhérente ou des erreurs du système financier ou du réseau des Actifs Numériques.
- 4.12. Bitvavo peut mettre en place une « période d'indisponibilité » après qu'un Utilisateur ait déposé des Fonds sur son Compte, pour des raisons de conformité. Pendant la période d'indisponibilité, les Fonds ne peuvent pas être retirés du Compte sous forme d'Actifs Numériques ou ne peuvent pas être retirés du tout.
- 4.13. Si un Compte n'est pas utilisé pendant une certaine période et que Bitvavo ne parvient pas à contacter l'Utilisateur, Bitvavo peut déclarer les Fonds restant sur le Compte comme étant des biens non réclamés. Bitvavo peut déduire des frais administratifs résultant de ces Fonds non réclamés. Si les coûts de détention des Fonds sur un Compte ou les coûts d'un transfert des Fonds à une autre partie devant les détenir pour le compte de l'Utilisateur sont supérieurs à la valeur estimée des Fonds, Bitvavo peut fermer le Compte, l'Utilisateur perdant alors tous ses droits sur les Fonds.
- 4.14. Pour les utilisateurs résidant en France
Les utilisateurs résidant en France qui souhaitent acheter des Actifs Numériques sur la Plateforme de Négociations Bitvavo peuvent recharger leur Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo en commençant l'achat d'un Actif Numérique admis sur la Plateforme de Négociations Bitvavo et faisant référence à la valeur d'une devise officielle (communément appelée « jetons d'argent électronique », « jetons de monnaie électronique » ou « EMTs », comme EUROCC, qui est un Actif Numérique avalisé par un montant équivalent d'actifs libellés en EUR) en payant en euros. Il est important de noter que Bitvavo n'est pas

l'émetteur de ces Actifs Numériques, ne détient pas d'euros en réserve pour les détenteurs d'Actifs Numériques de ce type et n'est pas tenue de racheter les Actifs Numériques de l'Utilisateur contre des euros. Bitvavo ne garantit pas que ces Actifs Numériques maintiendront toujours un rapport de 1 pour 1 par rapport à l'EUR. Néanmoins, Bitvavo s'efforce constamment de trouver et d'appliquer le meilleur taux de change pour protéger les intérêts de l'Utilisateur.

Une fois achetés ou échangés, les Actifs Numériques sont crédités sur le Compte de l'Utilisateur et ils peuvent être utilisés à des fins de négociation. Pour chaque achat de ces Actifs Numériques, Bitvavo est habilitée à facturer des frais proportionnels aux frais publiés pour le financement du Compte, qui peuvent varier en fonction de la méthode de paiement choisie par l'Utilisateur. Lorsqu'une demande de retrait d'euros est effectuée, elle est considérée comme une instruction pour placer un Ordre du marché afin de vendre le montant équivalent de jetons de monnaie électronique sur le Compte de l'Utilisateur et de transférer la valeur de la contrepartie libellée en EUR à l'Utilisateur.

5. E-Tokens Bitvavo

- 5.1. Les E-Tokens Bitvavo, qui sont exclusivement proposés par Bitvavo conformément aux réglementations financières applicables et qui ne peuvent être utilisés que dans l'Environnement Bitvavo, doivent être utilisés par les Utilisateurs pour acheter et vendre des Actifs numériques par le biais des Services.
- 5.2. Les E-Tokens Bitvavo ne peuvent être utilisés que pour les Services et ne peuvent être stockés à d'autres fins. L'Utilisateur n'a droit à aucun intérêt ou autre dédommagement pour les E-Tokens Bitvavo stockés. Dans le cas où il y semblerait que l'Utilisateur utilise les E-Tokens Bitvavo à d'autres fins, Bitvavo peut, à son appréciation, i) contacter l'Utilisateur et lui demander d'utiliser correctement ou de retirer les E-Tokens Bitvavo ou ii) renvoyer les fonds à leur destination d'origine ou ailleurs comme convenu entre l'Utilisateur et Bitvavo.
- 5.3. Les E-Tokens Bitvavo sont automatiquement émis par Bitvavo sans délai dès réception du paiement en Euros d'un Utilisateur, par la Fondation pour le compte de Bitvavo. Bitvavo et la Fondation peuvent bloquer temporairement les négociations et le retrait des E-Tokens Bitvavo et des

Actifs Numériques en attendant le règlement du paiement de l'Utilisateur en euros. Dans le cas où l'Utilisateur reçoit des E-Tokens Bitvavo sans que le paiement correspondant en euros ait été réglé, Bitvavo peut alors retirer des Fonds du compte de l'Utilisateur pour un montant d'E-Tokens Bitvavo et d'Actifs Numériques égal à la valeur des E-Tokens Bitvavo reçus. Afin de lever toute ambiguïté, un prestataire de services de paiement facilitant un tel paiement en Euros facilite les paiements en relation avec l'achat d'E-tokens par l'Utilisateur et n'est pas impliqué dans l'émission des E-Tokens Bitvavo ou l'utilisation des E-Tokens Bitvavo sur la Plateforme de Négociations Bitvavo.

- 5.4. Bitvavo émet des E-Tokens Bitvavo à leur valeur nominale ; ainsi, les E-Tokens Bitvavo auront le même montant que les Euros reçus, et donc un E-Token Bitvavo est émis pour chaque euro reçu. Les E-Tokens Bitvavo émis en faveur d'un Utilisateur seront ajoutés au Portefeuille de E-Tokens Bitvavo lié au Compte de l'Utilisateur.
- 5.5. La Fondation détient les fonds (en euros) reçus pour les Utilisateurs à des fins de conservation et de diversification des risques sous la forme de comptes bancaires libellés en euros et d'actifs sûrs, liquides et à faible risque, conformément à la législation applicable et aux règles et normes généralement acceptées. À la demande de l'Utilisateur, celui-ci peut faire racheter ses E-Tokens Bitvavo contre des Euros. Dans ce cas, les E-Tokens Bitvavo seront automatiquement rachetés du Compte à leur valeur nominale par Bitvavo et la Fondation transférera le montant en Euros correspondant à la valeur des E-Tokens Bitvavo rachetés à l'Utilisateur par un transfert bancaire sur le compte bancaire vérifié de l'Utilisateur.
- 5.6. Cet article 5 ne s'applique pas aux Utilisateurs résidant en France. Il est fait référence à l'Article 4.14 qui permet aux Utilisateurs résidant en France de recharger leur portefeuille d'actifs numériques Bitvavo (en acquérant cryptomonnaies stables libellées en EUR plutôt qu'en détenant des E-tokens Bitvavo) à des fins de négociation.

6. **Actifs Numériques**

- 6.1. Après le transfert des Actifs Numériques par l'Utilisateur sur le Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo, la Fondation détient les Actifs Numériques pour l'Utilisateur à des fins de garde. L'Utilisateur a une

créance directe sur la Fondation pour la mise à disposition des Actifs Numériques détenus par la Fondation pour l'Utilisateur à des fins de garde.

- 6.2. Bitvavo est dans l'obligation de compenser la Fondation pour toute perte liée directement à la garde et à la détention des Actifs Numériques, notamment les risques liés à l'utilisation de conservateurs, les risques liés à la détention de fonds avec le Bitvavo Group ou les risques liés au staking ou à d'autres activités de la blockchain. Pour éviter toute ambiguïté, notez que si l'Utilisateur a opté pour le Service de staking tel qu'inclus dans le présent Contrat d'utilisation, Bitvavo n'a pas l'obligation envers la Fondation de compenser toute perte de staking, alors que l'Utilisateur est dans ce cas éligible à la réception de Récompenses de staking.
- 6.3. Les Actifs Numériques détenus par la Fondation peuvent générer certains profits, comprenant, sans toutefois s'y limiter, ceux résultant des airdrops, des récompenses de staking et des hard forks. L'Utilisateur n'a en principe pas droit à de tels avantages, sauf mention contraire dans le présent Contrat d'utilisation ou précision par Bitvavo (par exemple, si l'Utilisateur participe au Service de staking et reçoit des Récompenses de staking ou si Bitvavo décide de distribuer les produits à l'aide d'un airdrop ou d'un hard fork aux utilisateurs).
- 6.4. L'Utilisateur n'a pas le droit de participer à la délégation, au vote ou à d'autres fonctions de gouvernance en ce qui concerne les Actifs Numériques de son Compte.
- 6.5. Sur simple demande, l'Utilisateur peut retirer les Actifs Numériques auxquels il a droit, sauf en ce qui concerne les Actifs Numériques qui ne sont pas disponibles à des fins de retrait. Dans ce cas, la Fondation transférera les Actifs Numériques demandés par l'Utilisateur à l'adresse du portefeuille de l'Utilisateur (à condition que l'Utilisateur ait droit à ces Actifs Numériques).
- 6.6. Bitvavo peut ajouter ou supprimer des Actifs Numériques des Services et interrompre les Services en relation avec des Actifs Numériques spécifiques si cela est nécessaire pour se conformer à des mesures réglementaires ou techniques ou à sa seule appréciation sans qu'aucune

raison ne soit requise, sans préavis et sans qu'aucun remboursement ne soit dû à l'Utilisateur.

- 6.7. Un dépôt d'un Actif Numérique ne sera ajouté et représenté sur le Compte de l'Utilisateur qu'à réception des multiples confirmations du réseau blockchain du transfert. Le nombre de confirmations du réseau suffisant est à la seule appréciation de Bitvavo et peut différer par Actif Numérique.
- 6.8. Seuls les Actifs Numériques qui sont inclus sur la Plateforme de Négociations Bitvavo et communiqués comme tels par Bitvavo peuvent être déposés. Les Actifs Numériques inclus peuvent changer occasionnellement. L'Utilisateur ne doit en aucun cas tenter de déposer ou de recevoir des Actifs Numériques sous une forme qui n'est pas prise en charge par Bitvavo. Cela inclut les chaînes latérales (*sidechains*) ou les protocoles bifurqués (*forked protocols*) d'Actifs Numériques qui sont inclus sur la Plateforme de Négociations Bitvavo. Toute tentative de dépôt ou de réception de ces Actifs Numériques entraînera la perte de tous ces Actifs Numériques.
- 6.9. L'Utilisateur déposera uniquement des Actifs Numériques dans son Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo en utilisant un réseau qui est pris en charge par Bitvavo pour cet Actif Numérique. Bitvavo indique le réseau qu'elle prend en charge sur la page de dépôt de l'Actif Numérique concerné sur la Plateforme de Négociations Bitvavo. Toute tentative de dépôt d'un Actif Numérique en utilisant un réseau qui n'est pas pris en charge par Bitvavo entraînera la perte de cet Actif Numérique.
- 6.10. L'Utilisateur reconnaît que le stockage d'Actifs Numériques dans un Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo comporte des risques importants, comme décrit plus en détail dans la [Divulgateion des risques](#). Bien que Bitvavo et la Fondation prendront des mesures raisonnables pour sécuriser les Portefeuilles d'Actifs Numériques Bitvavo, une sécurité totale ne peut être garantie. L'Utilisateur reconnaît qu'il utilise le Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo à ses seuls risques.
- 6.11. Bitvavo et les Actifs Numériques reposent sur des protocoles logiciels tiers qui régissent le fonctionnement des Actifs Numériques pris en charge par les Services. Bitvavo n'a aucune influence sur la fonctionnalité, la sécurité, la disponibilité et/ou la continuité de ces

protocoles logiciels. Les protocoles logiciels sous-jacents relatifs à tout Actif Numérique peuvent (soudainement) changer, ce qui peut affecter significativement la valeur, la fonction, la cessibilité et/ou d'autres aspects de l'Actif Numérique. Bitvavo n'est pas responsable de tout dommage lié à et/ou causé par ces protocoles logiciels, y compris, notamment, (i) un dommage découlant de l'interruption d'un protocole logiciel, et/ou (ii) un dommage découlant d'un dépôt ou d'un retrait non réglé provoqué par une erreur dans un protocole logiciel. Bitvavo ne sera pas responsable de la perte d'Actifs Numériques résultant d'une erreur dans un protocole logiciel.

6.12. Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, la Fondation peut stocker des Actifs Numériques hors ligne et auprès de prestataires de services de garde tiers. Cela peut entraîner un retard dans le retrait de l'Actif Numérique. Bitvavo et la Fondation n'ont aucune influence sur la fonctionnalité, la sécurité, la disponibilité et/ou la continuité des services de ces prestataires de services de garde tiers et ne seront pas responsables de tout dommage lié et/ou causé par (i) le manque de qualité des services de ces prestataires de services de garde tiers, (ii) leur indisponibilité ou (iii) tout autre problème lié à ces prestataires de services de garde. L'Utilisateur reconnaît qu'il est conscient qu'en cas de défaillance ou de faillite d'un prestataire de services de garde tiers, il est possible qu'il ne puisse pas être en mesure de conserver (tous) ses Actifs Numériques.

6.13. Bitvavo s'efforce d'éviter que les Services ne soient fournis en relation avec des Actifs Numériques qui répondent aux critères d'un « instrument financier » ou un « produit financier », visé dans les lois et règlements applicables. Bitvavo ne garantit pas qu'un Actif Numérique sur la Plateforme de Négociations Bitvavo ou pour lequel Bitvavo offre des Services de toute autre manière n'est pas un « instrument financier » ou un « produit financier ».

7. Ordres, transactions et négociations sur la Plateforme de Négociations

Bitvavo

7.1. Les Utilisateurs peuvent soumettre des instructions pour acheter ou vendre des Actifs Numériques sur la Plateforme de Négociations Bitvavo

(passer un Ordre), contre d'autres Actifs Numériques ou des E-Tokens Bitvavo, lorsque des paires sont offertes par Bitvavo à tout moment.

- 7.2. L'introduction et l'exécution des Ordres sont soumises à des règles et normes généralement acceptées, notamment en matière d'exécution, de frais et d'intégrité. Ces règles sont décrites plus en détail dans les [Règles de négociation](#). Pour éviter toute ambiguïté, le non-respect de l'une de ces règles constitue une raison valable de résiliation du Contrat d'utilisation et du Compte par Bitvavo.
- 7.3. Les Utilisateurs peuvent passer des Ordres au Marché, des Ordres à Cours Limité ou des Ordres à Plage de Déclenchement. Un « *Ordre au Marché* » est une instruction de l'Utilisateur d'exécuter un Ordre immédiatement et au meilleur prix disponible à ce moment. Un « *Ordre à Cours Limité* » est un Ordre dans lequel l'Utilisateur précise un prix maximum auquel il veut acheter ou un prix minimum auquel il veut vendre. Un « *Ordre à Plage de Déclenchement* » est une instruction de l'Utilisateur de passer un Ordre à Cours Limité lorsqu'un certain prix de déclenchement est atteint ou dépassé.
- 7.4. Le prix d'exécution d'un Ordre de Marché peut différer de manière significative du prix indiqué. Cela peut être dû à un changement de prix entre le moment où l'Ordre est introduit par l'Utilisateur et l'exécution de l'Ordre (c'est-à-dire le « *dérapiage (slippage)* »).
- 7.5. L'exécution des Ordres au Marché, des Ordres à Cours Limité et des Ordres à Plage de Déclenchement n'est pas garantie en raison de la disponibilité d'une offre ou d'une demande suffisante.
- 7.6. Les Ordres peuvent être exécutés instantanément ou après un certain temps et seront considérés comme ayant eu lieu à la date et à l'heure d'exécution.
- 7.7. Bitvavo peut appliquer des montants d'Ordre minimum et maximum qui peuvent varier par paire de trading.
- 7.8. Il peut exister certaines limitations quant à la manière dont les utilisateurs peuvent négocier ou quant aux marchés sur lesquels ils peuvent négocier. Pour certaines paires de trading ou certains marchés, Bitvavo exige que l'Utilisateur accepte le Service lending pour les Actifs numériques acquis dans cette transaction. Si l'Utilisateur dépose ces Actifs numériques ou place un Ordre d'achat pour ceux-ci, l'Utilisateur

sera réputé avoir accepté le Service lending pour ces Actifs numériques. L'Utilisateur est éligible à des Récompenses du lending sur ces Actifs numériques. L'Utilisateur peut se retirer du Service lending en retirant les Actifs numériques ou en plaçant un Ordre de vente pour ces Actifs numériques. Bitvavo peut ajouter ou supprimer des limitations sur les Actifs numériques à tout moment et à sa seule discrétion. Si Bitvavo ajoute des limitations à un Actif numérique, Bitvavo informera les Utilisateurs détenant ce type d'Actifs numériques de ces limitations, y compris le fait que les Utilisateurs qui continuent de détenir des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation Bitvavo après une certaine date seront inscrits au Service lending pour ces Actifs numériques.

- 7.9. Bitvavo est responsable de la bonne tenue de l'exécution, de la compensation et du règlement de l'achat et de la vente d'Actifs Numériques sur la Plateforme de Négociations Bitvavo.
- 7.10. L'Utilisateur est seul responsable de passer des Ordres, d'effectuer des dépôts et des retraits et de fournir toute autre instruction. Bitvavo peut fournir des informations sur les Actifs Numériques, notamment le prix, la fourchette et la volatilité. Ceci ne doit pas être considéré comme un conseil d'investissement, mais comme une information ou un avis.
- 7.11. Des tiers peuvent fournir des informations sur le prix des Actifs Numériques sur la Plateforme de Négociations Bitvavo indépendamment de Bitvavo. En cas d'écart, le prix indiqué sur la Plateforme de Négociations Bitvavo prévaut, étant entendu que ce dernier peut également différer du prix d'exécution effectif en cas d'Ordre au Marché.
- 7.12. Dans des cas exceptionnels, des erreurs peuvent survenir sur la Plateforme de Négociations Bitvavo, y compris en lien avec les prix affichés ou la manière dont les Ordres sont assortis. En outre, les Actifs Numériques sur la Plateforme de Négociations Bitvavo peuvent faire l'objet de mouvements de prix inhabituels, y compris en conséquence d'une manipulation du marché ou de baisses ou de pics soudains en termes de liquidité. Dans ces cas, Bitvavo peut, à sa seule discrétion (et sans aucune obligation de le faire) :
 - 7.12.1. corriger rétrospectivement ces erreurs ou rectifier ces mouvements de prix, y compris en amendant ou en annulant des transactions, au profit ou au détriment de l'Utilisateur ;

- 7.12.2. interrompre temporairement ou indéfiniment les échanges commerciaux sur la Plateforme pour un ou plusieurs Actifs Numériques.
- 7.13. En particulier pendant les périodes de volume élevé, d'illiquidité, de mouvement rapide ou de volatilité, tout Actif Numérique négocié sur la Plateforme peut être exécuté à un prix différent de celui indiqué via les Services au moment de l'Ordre des Utilisateurs.
- 7.14. En cas de suspicion de fraude ou d'utilisation abusive, Bitvavo a le droit de suspendre ou d'annuler des Ordres et transactions jusqu'à ce que leur légitimité ait été vérifiée.

8. Service de Garantie de Prix

- 8.1. Grâce à un Service dans le segment Demande d'Offre (DO) sur la Plateforme de Négociations Bitvavo, les Utilisateurs peuvent soumettre des instructions pour acheter ou vendre des Actifs numériques à Bitvavo (une « Demande de Garantie de Prix »), où la partie répondant à la Demande de Garantie de Prix garantit le prix pendant une durée prédéfinie (de 5 secondes ou autre) (le « Service de Garantie de Prix »).
- 8.2. L'ampleur de la Demande de Garantie de Prix est limitée à des montants devant être définis par Bitvavo.
- 8.3. L'exécution des Demandes de Garantie de Prix peut prendre plus de temps que les Ordres ordinaires et peut ne pas toujours être exécutée en raison de l'augmentation des mouvements tarifaires.
- 8.4. Des frais spécifiques s'appliquent pour l'utilisation du Service de Garantie de Prix, ceux-ci pouvant être modifiés à tout moment à la discrétion de Bitvavo.
- 8.5. Si le Service de Garantie de Prix n'est pas en mesure de fournir un devis, la Demande de Garantie de Prix peut être exécutée comme un Ordre du Marché standard sur la Plateforme de Négociations Bitvavo, auquel cas l'Utilisateur en est informé.
- 8.6. Bitvavo peut ajouter ou supprimer des Actifs Numériques éligibles au Service de Garantie de Prix à tout moment et à sa seule discrétion. Bitvavo peut également ajouter des limitations à l'achat de certains Actifs numériques comme mentionné dans l'Article 7.8.

- 8.7. L'utilisateur est seul responsable de placer des Demandes de Garantie de Prix par le biais du Service de Garantie de Prix et de fournir toute autre instruction.
- 8.8. Toute forme d'abus du Service de Garantie de Prix, cet abus étant déterminé à la seule discrétion de Bitvavo, fournit une raison valable pour résilier le Contrat d'Utilisateur et le Compte par Bitvavo.
- 8.9. Dans des cas exceptionnels, des erreurs peuvent survenir dans le Service de Garantie de Prix, y compris en lien avec les prix affichés ou la manière dont les Demandes de Garantie de Prix sont exécutées. Dans ces cas, Bitvavo peut, à sa seule discrétion (et sans aucune obligation de le faire) :
 - 8.9.1. corriger rétrospectivement ces erreurs ou rectifier ces prix, y compris en amendant ou en annulant des transactions, au profit ou au détriment de l'Utilisateur ;
 - 8.9.2. à sa seule discrétion, interrompre temporairement ou indéfiniment les négociations sur le Service de Garantie de Prix pour un ou plusieurs Actifs numériques, ou interrompre totalement le Service de Garantie de Prix.
- 8.10. Bitvavo peut résilier ou modifier le Service de Garantie de Prix ou l'utilisation de celui-ci par l'Utilisateur à tout moment et sans préavis. En cas de suspicion de fraude ou d'utilisation abusive, Bitvavo se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les Demandes de Garantie de Prix et les transactions jusqu'à ce que la légitimité ait été vérifiée.

9. **Services de Staking**

- 9.1. En optant pour le Service de staking, l'Utilisateur peut recevoir des récompenses (les « *Récompenses de staking* ») résultant du « staking » par Bitvavo des Actifs Numériques de l'Utilisateur détenus en tant que Fonds dans son Portefeuille d'actifs Numériques Bitvavo (les « *Actifs Numériques de staking* ») à sa discrétion dans des protocoles et/ou réseaux de blockchain de preuve d'enjeu tiers (le « *Service de staking* »).
- 9.2. Pour gagner des Récompenses de staking, l'Utilisateur doit choisir de staker les Actifs Numériques de staking qu'il détient en tant que Fonds dans son Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo, par le biais de la Plateforme. Bitvavo stake les Actifs Numériques de staking en tant que

validateur ou délégué au nom de l'Utilisateur sur un protocole ou un réseau blockchain de preuve d'enjeu (proof of stake) tiers, tandis que les Actifs Numériques de staking continuent d'être la propriété de la Fondation. Bitvavo et ses sociétés affiliées peuvent faire appel à des prestataires de services tiers pour les aider à fournir les Services de staking.

- 9.3. Les Récompenses de staking seront distribuées à l'Utilisateur après déduction des frais appliqués par Bitvavo ou ses sociétés affiliées.
- 9.4. Bitvavo peut introduire la possibilité pour les Utilisateurs éligibles de gagner des Récompenses de staking plus élevées en acceptant de participer au blocage (restriction de vente ou de retrait) de leurs Actifs numériques de staking pour une période fixe (période de blocage), qui peut varier en fonction du type d'Actif numérique staké. Ce service peut ne pas être disponible partout et des exigences d'éligibilité supplémentaires peuvent s'appliquer. En choisissant de bloquer leurs Actifs numériques stakés, l'Utilisateur comprend et accepte qu'une fois stakés, l'Utilisateur ne peut ni vendre, ni retirer ses Actifs numériques stakés pendant la période de blocage et pendant tout le temps nécessaire pour achever le processus d'unstaking.
- 9.5. Le Service de staking comporte des risques importants, comme l'indique la [Divulcation des risques](#). Les principaux risques sont les suivants : s'il y a une réduction ou un dysfonctionnement du protocole en rapport avec les Actifs Numériques de staking, l'Utilisateur peut perdre tous ses fonds. Bitvavo (ou toute société affiliée) ne sera pas en mesure de rendre ces fonds à l'Utilisateur et Bitvavo (ou toute société affiliée) n'a aucune obligation de le faire. Cela peut conduire à une perte totale ou partielle des fonds par l'Utilisateur. L'Utilisateur utilise le Service de staking à ses propres frais et risques. Si l'Utilisateur a opté pour le Service de staking, toute perte des Actifs Numériques de staking de l'Utilisateur (par exemple, en raison d'un slashing) sera aux risques de l'Utilisateur et déduite du solde du compte de l'Utilisateur.
- 9.6. Bitvavo (ou ses sociétés affiliées) ne doit aucune récompense de staking à l'Utilisateur si aucune récompense n'a été générée suite à ces activités de staking et toute récompense de staking est due au plus tôt au moment où ces récompenses ont été générées. Les taux des

Récompenses de staking différent par Actif Numérique de staking et seront publiés sur les pages d'information désignées sur le site Web et/ou l'Environnement Bitvavo, tels que modifiés de temps à autre, ou seront mis à la disposition de l'Utilisateur autrement. La plupart des Récompenses de staking seront distribuées dans les mêmes Actifs Numériques que les Actifs Numériques de staking concernés, même si la Récompense de staking pour certains Actifs Numériques de staking peut être distribuée dans un autre actif numérique. Les Récompenses de staking seront automatiquement versées au Service de staking, après quoi l'Utilisateur sera admissible à gagner des Récompenses de staking (ce qui entraînera l'accumulation des Récompenses de staking).

- 9.7. Bitvavo peut mettre fin au Service de staking à tout moment sans préavis. Pour éviter tout doute, la résiliation du Service de staking par Bitvavo n'affecte pas nécessairement la poursuite des autres services offerts à l'Utilisateur par Bitvavo.
- 9.8. Bitvavo peut établir de temps à autre des montants minimums et/ou maximums pour le staking d'Actifs Numériques.
- 9.9. Bitvavo peut ajouter ou retirer des Actifs Numériques comme Actifs Numériques de staking à tout moment, à sa seule discrétion. Le retrait d'Actifs Numériques en tant qu'Actifs Numériques de staking entraînera automatiquement la cessation du Service de staking en relation avec ces Actifs Numériques nouvellement retirés.
- 9.10. Toute indication de Récompenses de staking potentielles publiées ne sont que des estimations et peuvent changer avec le temps. Bitvavo peut apporter des changements au taux des Récompenses de staking et au moment de la distribution des Récompenses de staking, à sa seule discrétion, de temps à autre. Toute modification des taux de Récompenses de staking entrera directement en vigueur.
- 9.11. En se retirant du Service de staking pour un Actif Numérique de staking, l'Utilisateur cesse d'utiliser les activités de staking et les avantages liés à cet Actif Numérique de staking. Bitvavo peut introduire des périodes de pause et de retrait à sa discrétion si cela est nécessaire pour assurer une liquidité adéquate sur la plateforme.
- 9.12. Certains Actifs Numériques peuvent être éligibles à la fois au Service de staking et au Service lending. Si l'Utilisateur s'inscrit à la fois au Service

de staking et au Service lending et que ces deux services s'appliquent à un Actif Numérique, Bitvavo décidera si ledit Actif est staké par le biais du Service de staking ou prêté par le biais du Service lending et quels taux de récompense correspondants s'appliquent.

10. **Service Lending**

- 10.1. Bitvavo Custody offre à l'Utilisateur la possibilité de gagner des intérêts sur des Actifs numériques sélectionnés détenus en tant que Fonds dans son Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo en les prêtant (les « Actifs numériques lending »), ce Service étant généralement indiqué dans l'Environnement Bitvavo comme le « Service lending » et étant entièrement intégré dans l'Environnement Bitvavo (le « Service lending »).
- 10.2. En activant le Service lending, l'Utilisateur accepte que tous les Actifs Numériques actuels et futurs détenus sur son compte, de temps à autre, puissent être empruntés par Bitvavo Custody à l'Utilisateur, à la seule discrétion de Bitvavo Custody, et puissent être retirés de la détention de ces Actifs numériques de Bitvavo. En acceptant le Service lending, l'Utilisateur autorise Bitvavo à transférer les Actifs numériques sur instruction de Bitvavo Custody. Il en va de même pour les Actifs numériques d'un Utilisateur pour lesquels Bitvavo exige que l'Utilisateur accepte le Service lending, comme mentionné à la section 7.8 de ces Conditions Utilisateur.
- 10.3. Il existe des risques significatifs concernant le Service lending, tels qu'inclus dans la [Divulgarion des risques](#). Les principaux risques concernent des défauts d'un Partenaire de prêt (voir ci-dessous). L'Utilisateur peut perdre tous ses fonds. Dans ce cas, Bitvavo Custody (ou toute société affiliée) ne sera pas en mesure de rendre ces fonds à l'Utilisateur et Bitvavo Custody (ou toute société affiliée) n'aura aucune obligation de le faire. Cela peut entraîner une perte totale ou partielle des fonds par l'Utilisateur. L'Utilisateur utilise le Service lending à ses propres frais et risques.
- 10.4. Nonobstant les autres dispositions de ce Contrat d'utilisation, en fonction des produits générés suffisants, Bitvavo Custody peut payer des intérêts sur les Actifs Numériques lending à l'Utilisateur (« *Récompenses du lending* »). Les taux de Récompenses du lending diffèrent selon les

Actifs Numériques lending et seront publiés par Bitvavo Custody sur les pages d'information désignées sur le site Web et/ou l'Environnement Bitvavo, tels que modifiés de temps à autre, ou seront mis à la disposition de l'Utilisateur autrement. La plupart des Récompenses du lending seront distribuées dans les mêmes Actifs Numériques que les Actifs Numériques lending concernés, même si les Récompenses du lending pour certains Actifs Numériques lending peuvent être distribuées dans un autre Actif Numérique. Les Récompenses du lending seront automatiquement versées au Service lending, après quoi l'Utilisateur pourra recevoir des Récompenses du lending (ce qui entraînera des récompenses combinées). Bitvavo Custody peut apporter des changements aux taux de Récompenses du lending et au moment de la distribution des Récompenses du lending à sa seule discrétion de temps à autre. Toute modification des taux de Récompenses du lending entre directement en vigueur.

- 10.5. Bitvavo Custody prête les Actifs Numériques lending à des tiers (« *Partenaires de prêt* ») à son entière discrétion, dont Bitvavo Custody peut recevoir des récompenses ou d'autres montants. Pour éviter toute ambiguïté, Bitvavo Custody n'est pas redevable de Récompenses du lending à l'Utilisateur s'il ne reçoit pas de récompenses des Partenaires de prêt pour couvrir les paiements de Récompenses du lending.
- 10.6. Bitvavo Custody peut mettre fin au Service lending à tout moment sans préavis. Pour éviter tout doute, la résiliation du Service lending par Bitvavo Custody n'affecte pas nécessairement la poursuite des autres Services offerts à l'Utilisateur par Bitvavo.
- 10.7. Bitvavo Custody peut établir des montants minimums et/ou maximums d'Actifs Numériques lending de temps à autre.
- 10.8. En utilisant le Service lending, l'Utilisateur donne à Bitvavo Custody un droit d'utilisation et son consentement à Bitvavo Custody pour l'utilisation des Actifs Numériques lending.
- 10.9. L'Utilisateur accorde à Bitvavo Custody le droit, dans la mesure où Bitvavo Custody peut effectivement le faire en vertu des lois applicables et sans autre avis à l'Utilisateur, d'utiliser les Actifs Numériques lending à la discrétion de Bitvavo Custody.

- 10.10. Toute indication de Récompenses du lending potentielles publiées est uniquement une estimation et peut changer avec le temps. Bitvavo Custody peut apporter des changements aux taux de Récompenses du lending et au moment de la distribution des Récompenses du lending, à sa seule discrétion, de temps à autre. Toute modification des taux de Récompenses du lending entrera directement en vigueur.
- 10.11. En se retirant du Service lending, l'Utilisateur donne l'ordre à Bitvavo Custody de restituer tous les Actifs Numériques lending et toutes les Récompenses du lending dues au portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo de l'Utilisateur. Par la suite, l'Utilisateur dispose (à nouveau) d'une créance sur la Fondation concernant les Actifs Numériques que la Fondation conserve pour l'Utilisateur. Bitvavo peut introduire des périodes de pause et de retrait à sa discrétion si cela est nécessaire pour assurer une liquidité adéquate sur la plateforme.
- 10.12. Certains Actifs Numériques peuvent être éligibles à la fois au Service de staking et au Service lending. Si l'Utilisateur s'inscrit à la fois au Service de staking et au Service lending et que ces deux services s'appliquent à un Actif Numérique, Bitvavo décidera si ledit Actif est prêté par le biais du Service lending ou staké par le biais du Service de staking et quels taux de récompense correspondants s'appliquent.
- 11. Frais et coûts**
- 11.1. L'Utilisateur devra payer des frais à Bitvavo et à Bitvavo Custody, qui comprennent, notamment, les frais de négociation, de dépôt d'Actifs Numériques ou de Fonds en euros, de retrait d'Actifs Numériques ou de Fonds en euros et d'utilisation du Service lending, du Service de Staking ou du Service de Garantie de Prix.
- 11.2. Tous les frais ainsi que les montants pertinents des frais seront publiés par Bitvavo sur les pages d'information sur les frais désignées sur le Site Web et/ou l'Environnement Bitvavo, tels que modifiés de temps à autre, ou seront mis à la disposition de l'Utilisateur autrement. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent apporter des modifications aux présentes à tout moment à leur entière appréciation. Les modifications mises à disposition de l'Utilisateur prendront effet directement.
- 11.3. Bitvavo peut prélever des frais en les déduisant des Fonds de l'Utilisateur dans le Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo ou du

portefeuille de E-Tokens Bitvavo, d'un montant d'Actifs Numériques ou de E-Tokens Bitvavo résultant d'une transaction, d'Actifs Numériques reçus suite à l'utilisation du Service lending ou de toute autre manière.

12. **Sécurité**

- 12.1. L'Utilisateur est seul responsable de la protection de l'accès à son Compte. Cela inclut, notamment, le choix de mots de passe suffisamment complexes et difficiles à déchiffrer, le stockage sécurisé de tout mot de passe, la prévention de l'accès de tiers à ses comptes de messagerie, le fait de ne pas conserver, stocker ou enregistrer sa combinaison individuelle de nom d'utilisateur et de mot de passe par des moyens électroniques ou autres, ainsi que les autres documents de l'Utilisateur relatifs à Bitvavo, le fait de ne pas laisser sans surveillance l'appareil à partir duquel l'Utilisateur se connecte à la Plateforme, la sauvegarde des Informations d'Identification API et la prise de toutes les mesures raisonnables pour éviter la perte, le vol ou l'utilisation abusive des appareils électroniques que l'Utilisateur utilise pour accéder à la Plateforme. Bitvavo et Bitvavo Custody ne peuvent être tenues responsables de toute utilisation abusive des identifiants de connexion ou des Informations d'Identification API de l'Utilisateur par un tiers. Sans information contraire, Bitvavo et Bitvavo Custody supposeront que la personne connectée au Compte de l'Utilisateur en utilisant les identifiants de connexion corrects ou en utilisant les Informations d'Identification API est l'Utilisateur. L'Utilisateur accepte la responsabilité - et supporte tous les risques - de toutes les activités qui ont lieu sur le Compte de l'Utilisateur et de toutes les transactions effectuées sur le Compte de l'Utilisateur.
- 12.2. Bitvavo recommande vivement d'activer et d'utiliser l'authentification à deux facteurs pour une sécurité accrue de votre Compte Bitvavo ainsi que d'autres comptes affiliés à votre Compte Bitvavo, comme votre compte de messagerie électronique. Pour éviter toute ambiguïté, Bitvavo (et ses sociétés affiliées, le cas échéant) n'est pas responsable des dommages résultant du fait que l'Utilisateur n'a pas activé et utilisé l'authentification à deux facteurs.
- 12.3. Bitvavo ne demandera jamais à l'Utilisateur de fournir des mots de passe ou des informations d'authentification à deux facteurs, autrement que

comme demandé lors de la connexion au Compte pour l'utilisation des Services Bitvavo. L'Utilisateur ne doit jamais répondre à une autre demande de fourniture de ces données d'authentification, par exemple par courriel, même si la demande semble émaner de Bitvavo.

- 12.4. Dans le cas où l'Utilisateur sait ou devrait raisonnablement savoir que ses données d'authentification ont été volées ou peuvent être utilisées de manière abusive, l'Utilisateur doit contacter Bitvavo immédiatement.

13. **Vie privée**

- 13.1. En fournissant les Services, Bitvavo peut collecter et traiter des données à caractère personnel. La principale finalité de la collecte des données est de fournir les Services à l'Utilisateur. L'[Avis de confidentialité](#) et la [Déclaration sur les cookies](#) s'appliquent à toute utilisation des Services et permettent à l'Utilisateur de prendre connaissance des données collectées, de la manière dont elles sont utilisées et des parties avec lesquelles elles sont partagées.

14. **Confidentialité**

- 14.1. L'Utilisateur peut recevoir ou prendre connaissance d'informations relatives à Bitvavo ou aux Services qui ne sont pas connues du grand public. L'Utilisateur s'engage par les présentes à n'utiliser ces informations confidentielles que dans la mesure où cela est nécessaire pour utiliser les Services et s'engage à ne pas divulguer ces informations confidentielles à des tiers ou à des personnes, à moins que Bitvavo ne l'ait expressément autorisé par écrit. Toutes les informations confidentielles resteront la propriété de Bitvavo.

15. **Droits de Propriété Intellectuelle**

- 15.1. Bitvavo et ses sociétés affiliées détiennent tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les Droits de Propriété intellectuelle y afférents, dévolus et liés à la Plateforme de Négociations Bitvavo (et à son contenu), à l'Environnement Bitvavo et aux Services proposés par Bitvavo, sauf comme indiqué au paragraphe 15.2 ci-dessous. Il en va de même pour toutes les suggestions, idées, demandes d'amélioration, commentaires, recommandations ou autres informations fournies par l'Utilisateur concernant les Services. Les présentes Conditions d'Utilisation ne confèrent aucun droit de propriété quant aux Droits de Propriété Intellectuelle détenus par Bitvavo. Aucun droit ou licence n'est

accordé pour utiliser les Droits de Propriété intellectuelle détenus par Bitvavo, autrement que ce qui est strictement nécessaire à votre utilisation de la Plateforme de Négociations Bitvavo, de l'Environnement Bitvavo et des Services conformément aux présentes conditions. Dans le cas d'une telle licence, celle-ci ne peut faire l'objet d'une sous-licence et est révoquant par Bitvavo. Le nom Bitvavo et le logo Bitvavo sont des marques de commerce de Bitvavo et de ses sociétés affiliées et aucun droit ou licence pour les utiliser n'est accordé.

- 15.2. Les Services peuvent inclure des logiciels open source ou de tiers, auquel cas ces logiciels sont mis à la disposition de l'Utilisateur selon les termes des licences applicables.

16. **Plaintes**

- 16.1. L'Utilisateur peut signaler tout(e) plainte, commentaire ou question via support@bitvavo.com.
- 16.2. Lorsqu'il contacte Bitvavo, l'Utilisateur est tenu de fournir à Bitvavo son nom et son adresse de courriel ainsi que toute autre information pouvant être nécessaire pour identifier l'Utilisateur. Si l'Utilisateur ne répond pas à cette demande, la plainte ne sera pas traitée.
- 16.3. Bitvavo et l'Utilisateur coopéreront pour trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.
- 16.4. Le présent Contrat d'utilisation et toutes les autres relations contractuelles entre l'Utilisateur et Bitvavo, la Fondation et Bitvavo Custody, ainsi que les questions relatives à l'existence et à la formation de telles relations sont exclusivement régies par les lois des Pays-Bas, à l'exception des règles de droit international privé. Ceci n'exclut pas que l'Utilisateur puisse être protégé par les dispositions obligatoires du pays où l'utilisateur a son lieu de résidence habituel.
- 16.5. Si l'Utilisateur n'est pas un consommateur, les litiges seront soumis exclusivement au tribunal compétent d'Amsterdam, aux Pays-Bas, sans préjudice du droit de Bitvavo et de Bitvavo Custody d'engager une procédure contre l'utilisateur à son lieu de résidence ou de séjour habituel.

17. **Services**

- 17.1. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent, à leur seule appréciation, pour quelque raison que ce soit et sans responsabilité envers l'Utilisateur, i) modifier, interrompre ou mettre fin, de façon temporaire ou permanente, à une partie ou à l'ensemble de leurs Services en général et ii) suspendre, restreindre ou mettre fin à l'accès de l'Utilisateur à l'un des Services Bitvavo ou résilier le Contrat d'utilisation, à tout moment et sans préavis.
- 17.2. Tous les Services sont fournis « en l'état » et « sous réserve de disponibilité » sans garantie d'aucune sorte. Bitvavo et Bitvavo Custody ne garantissent pas que le Site Web, l'Environnement Bitvavo, la Plateforme de Négociations Bitvavo ou les Services seront disponibles pour une durée absolue ou relative. Bitvavo et Bitvavo Custody ne garantissent pas que l'accès ne sera pas interrompu ou qu'il n'y aura pas de retards, de défaillances, d'erreurs, de pertes ou d'informations similaires transmises. Ceci peut inclure, notamment, l'indisponibilité de l'un des Services pendant les périodes de volume élevé, d'illiquidité, de mouvement rapide ou de volatilité. Bitvavo et Bitvavo Custody ne donnent aucune garantie implicite de titre, de qualité marchande, d'aptitude à un usage donné et/ou d'absence de contrefaçon.
- 17.3. Tout matériel présent dans l'Environnement Bitvavo est purement informatif et peut être modifié sans préavis. L'Utilisateur est toujours seul responsable de l'évaluation de la pertinence, de l'exactitude, de l'adéquation et de la fiabilité de tout matériel fourni dans l'Environnement Bitvavo. Bitvavo n'est responsable d'aucune perte découlant directement ou indirectement d'une action de l'Utilisateur sur ce matériel. L'Utilisateur doit toujours effectuer ses propres recherches appropriées avant d'utiliser les Services. Bitvavo n'est pas responsable de toute information qui pourrait être fournie pour rendre service, mais qui n'est pas contrôlée par Bitvavo, comme les liens vers des sites Web tiers.
- 17.4. Bitvavo s'efforcera de fournir des informations précises et à jour à l'Utilisateur. Toutefois, le contenu peut ne pas toujours être entièrement exact, complet ou actuel et il peut inclure des inexactitudes ou des erreurs.
- 17.5. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent à tout moment transférer, sous-traiter ou céder leurs droits et obligations au titre du Contrat

d'utilisation, des Annexes et des Accords Connexes ou autrement en relation avec les Services à tout autre tiers, sans avoir à obtenir l'approbation de l'Utilisateur.

- 17.6. Les informations stockées ou transférées par le biais des Services peuvent être irrémédiablement perdues, corrompues ou temporairement indisponibles en raison de diverses causes, y compris, notamment, des défaillances logicielles, des changements de protocole par des fournisseurs tiers, des pannes Web, des cas de force majeure ou d'autres catastrophes, y compris des attaques par déni de service distribué (DDOS) de tiers, une maintenance programmée ou non, ou d'autres causes sous le contrôle ou non de Bitvavo. L'Utilisateur est seul responsable de la sauvegarde et du maintien de copies de toute information stockée ou transférée par le biais des Services.
 - 17.7. Bitvavo et Bitvavo Custody ne sont pas tenues de fournir des Services lorsque Bitvavo ou Bitvavo Custody peut raisonnablement penser que cette fourniture violerait des lois et règlements applicables.
 - 17.8. L'Utilisateur est responsable de la vérification de l'exactitude des informations fournies par Bitvavo et Bitvavo Custody et de la vérification de l'envoi des informations par Bitvavo et Bitvavo Custody au moment prévu.
18. **API**
- 18.1. Bitvavo peut fournir aux Utilisateurs un accès à ses Services et à des données et informations spécifiques par le biais d'une « Interface de Programmation d'Application » et éventuellement d'autres documents (l'« API »). Vous pouvez trouver des informations sur la manière d'utiliser l'API sur notre Site Web : <https://docs.bitvavo.com/>.
 - 18.2. Pour utiliser l'API, une ou plusieurs clés API avec les secrets correspondants (les « Informations d'Identification API ») doivent être créées. L'Utilisateur est seul responsable de la protection des Informations d'Identification API et des activités de l'Utilisateur ou de tiers ayant accès au Compte, qu'elles soient autorisées ou non. Dans le cas où l'Utilisateur sait, ou devrait savoir, que les Informations d'Identification API ont été volées ou utilisées de manière abusive, l'Utilisateur doit immédiatement contacter Bitvavo.

- 18.3. Bitvavo peut, à sa seule appréciation, ajouter, interrompre ou supprimer, en tout ou en partie, l'API à tout moment et sans préavis. Bitvavo ne peut pas garantir que les versions futures de l'API seront rétrocompatibles. L'Utilisateur reconnaît et convient que l'un de ces changements peut avoir des répercussions négatives sur l'utilisation de l'API par l'Utilisateur et peut exiger que l'Utilisateur apporte des changements substantiels afin de continuer à utiliser l'API, et que cela relève de la responsabilité de l'Utilisateur.
- 18.4. La portée et la forme concrète de l'API sont à la seule appréciation de Bitvavo. L'API peut être modifiée ou abandonnée à la seule appréciation de Bitvavo.
- 18.5. Bitvavo peut surveiller l'utilisation de l'API. L'Utilisateur ne bloquera ni n'entravera de toute autre manière le processus de surveillance.
- 18.6. Bitvavo peut fixer des limites sur le nombre d'appels que l'Utilisateur peut effectuer en utilisant l'API ou étendre les limites pour les autres Utilisateurs, à sa seule appréciation, pendant toute période donnée et sans préavis. L'Utilisateur ne doit pas tenter de contourner ces limites. Si l'Utilisateur dépasse les limites, Bitvavo peut modérer les activités de l'Utilisateur, peut cesser d'offrir l'accès à l'API ou peut suspendre ou résilier immédiatement l'accès à l'API, à sa seule appréciation et sans préavis.
- 18.7. L'Utilisateur s'interdit d'accomplir, et n'encouragera pas ni n'autorisera d'autres personnes à accomplir les actes suivants :
 - 18.7.1. utiliser l'API d'une manière qui n'est pas expressément autorisée par le présent Contrat d'utilisation ;
 - 18.7.2. modifier, reproduire, adapter, distribuer, afficher, publier, procéder à une ingénierie inverse, traduire, désassembler, décompiler ou tenter de toute autre manière de créer tout code source dérivé de l'API ;
 - 18.7.3. utiliser l'API ou y accéder à des fins de contrôle de la disponibilité, des performances ou des fonctionnalités de l'un des Services ou à d'autres fins d'analyse comparative ou de concurrence ;
 - 18.7.4. collecter, mettre en cache, agréger ou stocker des données ou des contenus accessibles via l'API à des fins autres que celles autorisées par le présent Contrat d'utilisation ;

- 18.7.5. utiliser l'API d'une manière qui dépasse le volume raisonnable de demandes, qui constitue une utilisation excessive ou abusive, ou qui a, de toute autre manière, un impact sur la stabilité des serveurs de Bitvavo ou sur le comportement des autres applications utilisant l'API ;
- 18.7.6. tenter de masquer ou de dissimuler l'identité de l'Utilisateur lors de la demande d'autorisation de l'API ;
- 18.7.7. utiliser l'API pour (i) accéder à ou utiliser toute information non autorisée par le présent Contrat, pour (ii) contourner ou violer les mesures de sécurité administratives, techniques ou organisationnelles de Bitvavo, (iii) perturber, altérer, surcharger ou dégrader l'API ou les Services, (iv) modifier l'API ou les Services de quelque manière que ce soit, ou (v) tester les vulnérabilités des Services ou de l'API ; et
- 18.7.8. utiliser toute donnée collectée à partir de l'utilisation de l'API par l'Utilisateur à des fins publicitaires.

19. **Limitation de responsabilité**

- 19.1. Bitvavo et Bitvavo Custody s'engagent à servir leurs Utilisateurs conformément à ses normes élevées. Toutefois, l'utilisation des Services et les opérations sur les Actifs Numériques comportent toujours des risques (décrits plus en détail dans la [Divulqation des risques](#)). Pour cette raison, Bitvavo et ses sociétés affiliées doivent limiter leur responsabilité, comme indiqué dans cet article.
- 19.2. Bitvavo et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables de tout dommage, sauf s'il résulte d'une intention délibérée ou d'une faute lourde de la part de Bitvavo ou de ses sociétés affiliées. En outre, Bitvavo et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables des dommages :
 - 19.2.1. résultant d'actes de l'Utilisateur en violation du Contrat d'utilisation ;
 - 19.2.2. résultant d'actes de l'Utilisateur qui relèvent de sa seule responsabilité, y compris, notamment, le transfert par l'Utilisateur de Fonds à un tiers escroc ou autrement frauduleux ;
 - 19.2.3. résultant d'une inaccessibilité, d'un dysfonctionnement ou d'une suspension temporaire (d'une partie) des Services, y compris

mais sans y être limités (i) les dommages résultant de l'impossibilité de déposer, retirer ou négocier des Fonds, (ii) les dommages résultant de l'impossibilité de se connecter ou d'utiliser les Services, (iii) les dommages résultant de l'annulation ou de la non-exécution de tout Ordre et (iv) les différences de prix résultant d'un retard dans le traitement des Ordres, de la Demande de Garantie de Prix, des dépôts ou des retraits ;

19.2.4. résultant de l'exécution d'un Ordre ou d'une Demande de Garantie de Prix initiée par un Utilisateur, y compris mais sans y être limités les dommages résultant de l'exécution d'un Ordre du Marché à un prix différent du prix indicatif affiché au moment de l'initiation de l'Ordre du Marché par l'Utilisateur ;

19.2.5. sous la forme d'un manque à gagner ou d'une perte de revenus ou de gains attendus, y compris toute perte de bénéfices tirés des transactions anticipées et/ou toute perte de transaction réelle ou hypothétique, qu'elle soit directe ou indirecte, y compris par exemple les opportunités de négociation manquées, ou les actes que l'Utilisateur aurait pu accomplir, si une certaine circonstance ne s'était pas produite ;

19.2.6. résultant de la force majeure ;

19.2.7. résultant d'un retard ou d'une annulation de toute transaction, tout dépôt ou tout retrait de Fonds pour des raisons de conformité ;

19.2.8. résultant i) de virus informatiques, de logiciels espions, de chevaux de Troie ou d'autres logiciels malveillants susceptibles d'affecter l'ordinateur ou tout autre équipement de l'Utilisateur ou ii) de SMS, de services de courrier électronique et de services d'authentification à deux facteurs susceptibles d'être vulnérables aux attaques par usurpation d'identité (*spoofing*) et par hameçonnage ;

19.2.9. résultant d'une réduction des Actifs Numériques du staking ou d'une autre fonctionnalité prévue ou d'un dysfonctionnement d'un réseau ou d'un protocole de staking de preuve de travail (*proof-of-work*) en rapport avec les Actifs Numériques du staking ;

- 19.2.10. consécutifs à l'incapacité temporaire ou indéfinie de l'utilisateur à négocier des Actifs Numériques sur la Plateforme ;
 - 19.2.11. résultant du défaut d'un ou de plusieurs Partenaires de prêts ; et
 - 19.2.12. résultant des actes d'un tiers dont Bitvavo ou Bitvavo Custody n'est pas responsable.
- 19.3. La responsabilité de Bitvavo et de Bitvavo Custody envers l'Utilisateur est limitée à ce qui suit :
- 19.3.1. tous les frais et autres montants encourus par Bitvavo et Bitvavo Custody auprès de l'Utilisateur au titre du Contrat d'utilisation au cours des douze mois précédents, hors TVA ;
 - 19.3.2. en cas de dommage qui aurait pu raisonnablement être limité si l'Utilisateur avait signalé le dommage dans les meilleurs délais, au montant du dommage qui aurait été encouru si l'Utilisateur avait signalé l'erreur à Bitvavo ou à Bitvavo Custody dans les 24 heures après que l'Utilisateur a pris ou aurait dû prendre connaissance du ou des faits conduisant au dommage ; et
 - 19.3.3. les pertes directes qui étaient raisonnablement prévisibles et qui découlent directement d'une violation du Contrat d'utilisation par Bitvavo ou Bitvavo Custody.
- 19.4. Bitvavo ou Bitvavo Custody peut, dans des cas spécifiques et à sa seule appréciation, décider de rembourser des dommages ou des pertes à l'Utilisateur, sans y être tenue et sans créer de précédent à cet égard. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent également rédiger des politiques de remboursement des dommages sans y être tenues et sans assumer aucune obligation de remboursement des dommages à l'avenir. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent abroger ou modifier de telles politiques à tout moment.

20. **Indemnisation**

- 20.1. L'Utilisateur s'engage à couvrir et dégager de toute responsabilité Bitvavo et Bitvavo Custody, ainsi que chacun de nos dirigeants, administrateurs, membres, salariés, agents et sociétés affiliées, en cas de réclamations, actions, audits, mises en demeure, dommages, pertes, enquêtes, demandes d'informations, coûts ou dépenses, y compris, notamment, les honoraires raisonnables d'avocat, ou toute autre procédure engagée par une personne ou une entité qui découle de ou

est liée à (i) toute violation réelle ou présumée des déclarations, garanties ou obligations de l'Utilisateur énoncées dans le présent Contrat d'utilisation, (ii) l'utilisation abusive ou inappropriée des Services par l'Utilisateur, ou (iii) la violation par l'Utilisateur des droits de toute autre personne ou entité.

21. **Stipulations diverses**

- 21.1. L'Utilisateur est tenu de déterminer si, et dans quelle mesure, des taxes s'appliquent à toute transaction effectuée par le biais des Services, et de retenir, collecter, déclarer et remettre le montant correct des taxes aux autorités fiscales compétentes.
- 21.2. Bitvavo et Bitvavo Custody fourniront toutes les communications, notifications et divulgations en lien avec le Compte par voie électronique. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent fournir ces informations à l'Utilisateur en les affichant sur le Site Web, en les envoyant par courriel à l'Utilisateur à son adresse de courriel principale indiquée dans le Compte, en communiquant par messagerie instantanée ou par notification push mobile.
- 21.3. Si un article du Contrat d'utilisation, des Annexes et des Accords Connexes est réputé illégal, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette stipulation sera réputée être divisible et n'aura pas d'incidence sur l'effet juridique de tout autre article.
- 21.4. Tout manquement ou retard de la part de Bitvavo ou de Bitvavo Custody à exercer un droit, pouvoir ou privilège au titre du présent Contrat d'utilisation ne saurait valoir renonciation à celui-ci.
- 21.5. Le Contrat d'utilisation, les Annexes, les Accords connexes et la délivrance des Services sont régis et interprétés conformément au droit néerlandais. Toutes réclamations ou tous litiges seront réglés devant le tribunal compétent d'Amsterdam, Pays-Bas, sauf si la législation ou les conventions internationales en disposent autrement.
- 21.6. Bitvavo et Bitvavo Custody se réservent le droit de modifier, d'ajouter ou de supprimer des parties du Contrat d'utilisation, des Annexes et des Accords Connexes à tout moment et à leur seule appréciation. L'Utilisateur sera informé de toute modification et, bien que Bitvavo et Bitvavo Custody s'efforceront de fournir un préavis à l'Utilisateur, Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent indiquer que le Contrat d'utilisation, les

Annexes et les Accords Connexes révisés prendront effet immédiatement. Si l'Utilisateur n'accepte pas une telle modification, il doit fermer son Compte Bitvavo et cesser d'utiliser les Services. Si l'Utilisateur continue d'utiliser les Services après une modification, il est réputé avoir accepté les modifications. Il relève de la responsabilité de l'Utilisateur d'examiner le Contrat d'utilisation, les Annexes et les Accords Connexes modifiés.

22. Définitions essentielles

Dans le Contrat d'utilisation, les Annexes et les Accords Connexes, les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas autrement définis dans le présent Contrat d'utilisation, les Annexes et les Accords Connexes auront la signification suivante :

- 22.1. « **Compte** » désigne un compte auprès de Bitvavo, y compris le Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo et le Portefeuille de E-Tokens Bitvavo, qui donne accès aux Services.
- 22.2. « **API** » signifie « Interface de Programmation d'Application » et toute autre documentation par laquelle Bitvavo peut donner aux Utilisateurs accès à ses Services et à des données et informations spécifiques.
- 22.3. « **Informations d'Identification API** » désigne une ou plusieurs clés d'API avec les secrets correspondants devant être créées pour utiliser l'API.
- 22.4. « **Bitvavo** » désigne Bitvavo B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée auprès de la Chambre de commerce néerlandaise sous le numéro 68743424.
- 22.5. « **Bitvavo Custody** » désigne Bitvavo Custody B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée auprès de la Chambre de commerce néerlandaise sous le numéro 80118844.
- 22.6. « **Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo** » désigne la fonctionnalité de portefeuille offerte par Bitvavo à l'Utilisateur pour le stockage et la récupération d'un nombre limité d'Actifs Numériques proposés sur la Plateforme de Négociations Bitvavo.
- 22.7. « **E-Token Bitvavo** » désigne une valeur monétaire électronique stockée représentant une créance sur Bitvavo en tant qu'émetteur du E-Token

Bitvavo, qui est émis à la réception de fonds, par la Fondation, dans le but d'effectuer des transactions de paiement concernant l'achat d'Actifs Numériques proposés exclusivement sur la Plateforme de Négociations Bitvavo et qui ne doivent en aucun cas être considérés comme une forme de dépôt qui est détenu, par exemple, dans un compte de paiement ou d'épargne.

- 22.8. « **Portefeuille de E-Tokens Bitvavo** » désigne la fonction de portefeuille offerte par Bitvavo à l'Utilisateur pour le stockage et la récupération des E-Tokens Bitvavo.
- 22.9. « **Environnement Bitvavo** » désigne le Site Web, l'application mobile, l'API ou tout autre environnement technique par l'intermédiaire duquel Bitvavo offre les Services.
- 22.10. « **Plateforme de Négociations Bitvavo** » désigne la plateforme de négociations multilatérale sur laquelle les Actifs numériques peuvent être négociés contre d'autres Actifs numériques ou E-Tokens et sur laquelle Bitvavo exécute, compense et règle ces négociations.
- 22.11. « **Actif Numérique** » désigne une représentation numérique d'une valeur ou d'un droit pouvant être transférée et stockée électroniquement au moyen de technologies de registre distribué ou de technologies similaires.
- 22.12. « **Fondation** » désigne Stichting Bitvavo Payments, une fondation de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée auprès de la Chambre de commerce néerlandaise sous le numéro 69228922. La Fondation exerce son activité sur le fondement d'un accord de coopération avec Bitvavo et fonctionne exclusivement comme un véhicule juridique à l'abri de la faillite (*bankruptcy remote*) pour réaliser la séparation des actifs, en séparant les fonds de l'Utilisateur des actifs de Bitvavo, systèmes grâce auquel les Fonds de l'Utilisateur peuvent être sauvegardés.
- 22.13. « **Fonds** » désigne les fonds que l'Utilisateur peut déposer sur le Portefeuille d'Actifs Numériques Bitvavo et/ou le Portefeuille de E-Tokens Bitvavo lié au Compte, qui peuvent être constitués d'Actifs Numériques et de monnaie fiat.

- 22.14. « **Programme de garantie** » désigne le programme de garantie de Compte Bitvavo, tel que décrit plus en détails dans l'Annexe au présent Contrat d'utilisation.
- 22.15. « **Incident** » désigne un tiers qui, sans autorisation, i) accède au Compte de l'Utilisateur et ii) retire des Fonds de ce Compte.
- 22.16. « **Droits de Propriété Intellectuelle** » désigne tout brevet, droit d'auteur (*copyright*), marque de commerce, nom commercial, marque de service, nom de service, marque de fabrique, nom de marque, logo, dénomination sociale, nom de domaine Internet ou dessins industriels, tout enregistrement de ceux-ci et toute demande pendante de ceux-ci (le cas échéant), et tout autre droit de propriété intellectuelle (y compris, notamment, tout savoir-faire, secret commercial, logiciel (y compris l'API), base de données ou droit sur des données).
- 22.17. « **Actifs Numériques lending** » désigne tous les Actifs Numériques qui sont pris en charge par le Service lending.
- 22.18. « **Partenaires de prêt** » désigne des tiers auxquels Bitvavo Custody prête les Actifs Numériques lending et dont Bitvavo Custody peut recevoir des récompenses ou d'autres montants.
- 22.19. « **Récompenses du lending** » désigne les intérêts payés par Bitvavo Custody à un Utilisateur faisant appel au Service lending sur des Actifs Numériques lending.
- 22.20. « **Service lending** » désigne le Service proposé par Bitvavo Custody où des Actifs Numériques sont prêtés à Bitvavo Custody et des Récompenses du lending sont versées en retour.
- 22.21. « **Ordre** » désigne une instruction d'achat ou de vente d'Actifs Numériques sur la Plateforme de Négociations Bitvavo.
- 22.22. « **Demande de Garantie de Prix** » désigne une demande de l'Utilisateur à Bitvavo pour acheter ou vendre des Actifs numériques par le biais du Service de Garantie de Prix.
- 22.23. « **Service de Garantie de Prix** » désigne un Service distinct de la Plateforme de Négociations Bitvavo, par lequel les Utilisateurs peuvent soumettre des instructions pour acheter ou vendre des Actifs numériques de ou à Bitvavo, où la partie répondant à la Demande de Garantie de Prix garantit le prix pendant une période prédéterminée.

- 22.24. « **Lien de parrainage** » désigne un lien personnel à un Utilisateur existant, recommandant un tiers pour l'ouverture d'un Compte et devenir un Utilisateur, générant des avantages tant pour l'Utilisateur parrain que pour l'Utilisateur parrainé, conformément au Programme de parrainage.
- 22.25. « **Programme de parrainage** » désigne le programme au titre duquel un Utilisateur existant peut parrainer des tiers pour qu'ils deviennent des Utilisateurs, tel que décrit plus en détails dans l'Annexe au présent Contrat d'utilisation.
- 22.26. « **Remboursement** » désigne un remboursement par Bitvavo au titre du Programme de garantie égal à la valeur des Fonds retirés à la suite d'un Incident, sous la forme d'un montant en euros égal à la valeur des Fonds retirés, au moment du retrait.
- 22.27. « **Services** » désigne tous les services offerts par Bitvavo et les entités affiliées, par l'utilisation du Site Web, de l'application mobile, par l'intermédiaire d'un tiers qui connecte l'Utilisateur à la Plateforme de Négociations Bitvavo au moyen d'une interface de programmation d'application (API) ou par tout autre moyen.
- 22.28. « **Actifs Numériques de staking** » sont tous les Actifs Numériques pris en charge par le Service de staking.
- 22.29. « **Récompenses de staking** » désignent les récompenses payées par Bitvavo à un Utilisateur ayant recours au Service de staking, sur les Actifs Numériques de staking sélectionnés par l'Utilisateur.
- 22.30. « **Service de staking** » désigne le Service proposé par Bitvavo, où Bitvavo immobilise (*stake*) les Actifs Numériques de staking en tant que validateur ou déléguant dans un protocole ou un réseau blockchain de preuve d'enjeu (*proof of stake*) tiers, alors que les Actifs Numériques de staking restent dans la Fondation.
- 22.31. « **Utilisateur** » désigne une personne physique ou morale qui a créé avec succès un Compte et utilise les Services.
- 22.32. « **Site Web** » désigne <http://bitvavo.com> et tous ses sous-domaines connexes.

Annexe 1 : Le Programme de garantie de Compte Bitvavo

1. Généralités

- 1.1. Bitvavo s'efforce de fournir à ses Utilisateurs la meilleure expérience possible sur la Plateforme. Pour ce faire, Bitvavo gère un programme pilote appelé Programme de garantie des Comptes Bitvavo (le « *Programme de garantie* »). En cas de contradictions entre la présente Annexe et le corps du Contrat d'utilisation, la présente Annexe prévaut.
- 1.2. Au titre du Programme de garantie, Bitvavo rembourse aux Utilisateurs éligibles des dommages équivalents à la valeur des Fonds retirés (le « *Remboursement* ») en conséquence de i) l'accès par un tiers sans autorisation au Compte de l'Utilisateur et ii) au retrait de Fonds de ce compte par celui-ci (l'« *Incident* »). Afin de lever toute ambiguïté, si l'Utilisateur transfère des Fonds à un tiers, par exemple en conséquence d'une escroquerie ou en fournissant une adresse de portefeuille erronée, cela n'est pas couvert par le Programme de garantie.
- 1.3. Quel que soit le type de Fonds présents sur le Compte, le Remboursement se fait toujours sous la forme d'un montant en euros égal à la valeur des Fonds retirés, au moment du retrait.
- 1.4. Le Programme de garantie est un programme pilote et, dès lors, il faut s'attendre à ce qu'il soit sujet à des modifications. À tout moment et à sa seule discrétion, Bitvavo peut amender ou annuler tout ou partie du Programme de garantie et n'importe quelle partie de son contenu, ainsi que les conditions de la présente Annexe 1, sans en notifier l'Utilisateur. La poursuite de l'utilisation, par l'Utilisateur, des Services de Bitvavo constitue son acceptation de ces modifications.
- 1.5. L'Utilisateur n'est pas tenu de s'inscrire séparément au Programme de garantie.
- 1.6. Le Programme de garantie couvre au maximum un Incident par Utilisateur.
- 1.7. Le Remboursement s'élève à un montant maximum de 100 000 EUR (cent mille euros) par Incident.
- 1.8. Tout montant payable par Bitvavo à un Utilisateur dans le cadre du Programme de garantie sera réduit de tout montant que cet Utilisateur est en mesure de récupérer ou a déjà récupéré auprès d'une source autre que le Programme de garantie, y compris, sans limitation, tout montant reçu dans le cadre d'une police d'assurance, d'une garantie ou d'une indemnité.

- 1.9. Le Remboursement est dû, uniquement une fois que Bitvavo a déterminé de manière définitive et sans aucun doute que les preuves de la survenance de l'Incident sont suffisantes et que l'Utilisateur peut prétendre au Programme de garantie.

2. Éligibilité

- 2.1. Pour pouvoir bénéficier du Remboursement, l'Utilisateur doit :
 - 2.1.1. avoir passé avec succès le processus de vérification visé dans le Contrat d'utilisation et être en mesure d'effectuer des transactions, dépôts et retraits ;
 - 2.1.2. disposer d'un Compte depuis au moins 30 jours après avoir passé le processus de vérification visé ci-dessus, au moment de l'Incident ;
 - 2.1.3. avoir activé [l'authentification à deux facteurs \(2FA\)](#) sur son Compte pendant au moins 30 jours avant l'Incident ;
 - 2.1.4. avoir signalé l'Incident aux autorités compétentes, chargées d'assurer le respect des lois et partager avec Bitvavo tous les documents y afférents à titre de preuve ; et
 - 2.1.5. soumettre sa demande de remboursement auprès de Bitvavo dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date à laquelle l'Incident s'est produit.

3. Exclusion

- 3.1. L'Utilisateur n'aura droit à aucun Remboursement si :
 - 3.1.1. l'Incident résulte d'une faute lourde ou d'un comportement irresponsable de l'Utilisateur, y compris, notamment, le maintien d'une sécurité insuffisante du Compte, visé dans le Contrat d'utilisation, qui comprend entre autres :
 - 3.1.1.1. l'Utilisateur partage volontairement avec des tiers ses informations d'identification d'API, ses identifiants de connexion et/ou ses codes d'authentification à deux facteurs ; et
 - 3.1.1.2. l'Utilisateur accorde volontairement à des tiers l'accès à son Compte ;
 - 3.1.2. l'Utilisateur accorde volontairement à toute personne autre que l'Utilisateur l'accès à son (ses) appareil(s) ;

- 3.1.3. les fonds retirés pendant l'Incident sont transférés vers une adresse de portefeuille qui a été créée par l'Utilisateur avant l'Incident ;
- 3.1.4. les fonds retirés pendant l'Incident sont extraits en accédant au Compte à l'aide d'une clé API générée par l'Utilisateur avant l'Incident ;
- 3.1.5. l'Incident résulte d'une tentative de hameçonnage (phishing) ;
- 3.1.6. l'Utilisateur participe ou a sciemment participé à des activités frauduleuses en rapport avec l'Incident ; ou
- 3.1.7. l'Utilisateur participe ou a sciemment participé à des activités frauduleuses en rapport avec son Compte.

Annexe 2 : Programme de parrainage

1. Programme de parrainage

- 1.1. Dans le cadre du Programme de parrainage, les Utilisateurs éligibles peuvent partager leur Lien de parrainage personnel avec des tiers éligibles qui peuvent utiliser ce Lien de parrainage pour devenir des Utilisateurs. Les personnes physiques ou morales exerçant des activités à titre professionnel ne sont pas éligibles pour être référencées en tant qu'Utilisateurs dans le cadre de ce Programme de parrainage.
- 1.2. Un Utilisateur parrainé qui ouvre un Compte en utilisant le Lien de Parrainage ne sera pas tenu de payer de frais sur ses premières transactions jusqu'à une valeur de transaction de 10 000 EUR et jusqu'à sept jours suivant l'ouverture du Compte (la « **Période de remise** »).
- 1.3. Les frais payés par l'Utilisateur parrainé pendant la Période de Remise seront remboursés à cet Utilisateur parrainé, lesdits frais remboursés étant payés dans la même devise fiduciaire ou dans le même Actif Numérique que les frais payés par l'Utilisateur parrainé pendant la Période de remise.
- 1.4. Un Utilisateur parrain perçoit une commission de 15 % sur tous les frais facturés par Bitvavo pour les transactions effectuées et payés par l'Utilisateur parrainé (la « **Commission** »).
- 1.5. Commission

- 1.5.1. L'Utilisateur peut trouver une analyse de sa Commission sur la Plateforme de Bitvavo, actuellement via ce lien : <https://account.bitvavo.com/settings/affiliates/>.
- 1.6. Bitvavo peut, à son appréciation, contacter l'Utilisateur pour convenir de conditions de Parrainage spécifiques.
- 1.7. Dans le cadre du Programme de parrainage, les Utilisateurs qui parrainent peuvent recevoir une Commission maximale de 500 EUR par mois. Si l'Utilisateur souhaite être en droit de recevoir des commissions plus élevées, l'Utilisateur et Bitvavo peuvent convenir de conditions spécifiques à cet effet.
- 1.8. L'Utilisateur parrain est seul responsable des taxes dues sur les montants reçus et s'en acquittera.
- 1.9. Toute tierce partie éligible parrainée sur Bitvavo par l'Utilisateur par le biais de son Lien de Parrainage générera une Commission pour l'Utilisateur parrain jusqu'à la première des deux dates suivantes :
 - 1.9.1. quatre ans après la date à laquelle la tierce partie éligible parrainée a créé son Compte Bitvavo sur parrainage de l'Utilisateur ; et
 - 1.9.2. à la date à laquelle l'Utilisateur parrain ou la tierce partie parrainée a résilié son Compte.
- 1.10. En partageant son Lien de parrainage, l'Utilisateur doit agir conformément aux exigences suivantes et l'Utilisateur indemniserá Bitvavo des dommages encourus par Bitvavo en cas de violation de ces exigences :
 - 1.10.1. il convient de préciser clairement que le support, le texte d'accompagnement et les autres informations utilisées pour présenter le Lien de parrainage relèvent de la responsabilité de l'Utilisateur parrain et non de Bitvavo ;
 - 1.10.2. il convient de préciser clairement que les Services seront fournis par Bitvavo et non par l'Utilisateur parrain ;
 - 1.10.3. il convient de préciser que pour tout contenu public incluant le Lien de parrainage, l'Utilisateur parrain reçoit une commission de l'utilisation du Lien de parrainage ;
 - 1.10.4. le support, le texte d'accompagnement et les autres informations utilisées pour présenter le Lien de parrainage ne peuvent :

- 1.10.4.1. inclure des informations fausses ou trompeuses, y compris sur Bitvavo ou sur les Services ;
- 1.10.4.2. être de nature sexuelle, pornographique, insultante ou violente ;
- 1.10.4.3. être discriminatoires, notamment, en fonction de la race, du sexe, de l'origine ethnique ou la croyance ;
- 1.10.4.4. inclure, promouvoir ou proposer des activités illégales ;
- 1.10.4.5. porter atteinte à l'image ou à la réputation de Bitvavo ;
- 1.10.4.6. violer les droits d'auteur (*copyrights*), les marques de commerce et/ou d'autres droits de Bitvavo ou d'un tiers ; et
- 1.10.4.7. inclure un contenu illicite ou faire référence à un contenu illicite ;
- 1.10.5. le Lien de parrainage et les informations qui s'y rapportent ne peuvent pas être adressées aux personnes :
 - 1.10.5.1. qui n'ont pas le droit de devenir des Utilisateurs conformément aux règles du présent Contrat d'utilisation et aux lois et règlements applicables ; ou
 - 1.10.5.2. qui résident en Allemagne.
- 1.10.6. toutes les lois et tous les règlements applicables sont respectés, y compris, notamment, la législation fiscale, le règlement général sur la protection des données et les lois et règlements applicables au commerce électronique ; et le Code néerlandais d'avertissement relatif aux médias sociaux ([Reclamecode Social Media & Influencer Marketing](#) ; dans la mesure où il s'applique)
- 1.10.7. en cas de résiliation du Programme de parrainage, l'Utilisateur parrain supprimera les Liens de parrainage publiés sans délai et au plus tard dans les 48 heures suivant la résiliation.
- 1.11. Afin de lever toute ambiguïté, le présent Contrat d'utilisation s'applique intégralement aux personnes qui utilisent le Lien de parrainage dans le but de devenir un Utilisateur. Ceci inclut, notamment, le fait que Bitvavo a toute latitude pour rejeter ou refuser de nouveaux Utilisateurs. Les personnes qui ne deviennent pas des Utilisateurs ne génèrent aucune Commission pour l'Utilisateur parrain.
- 1.12. Bitvavo peut modifier les tarifs et autres conditions du Programme de parrainage à tout moment.

- 1.13. Les Utilisateurs parrainés avec un volume de négociations minimum de 25 millions d'euros par période de trente jours ne généreront aucune Commission pour l'Utilisateur parrain dans le cadre du Programme de parrainage. En outre, Bitvavo peut élargir ou restreindre les conditions d'éligibilité du Programme de parrainage et/ou exclure tout Utilisateur de la participation au Programme de parrainage, i) à son entière appréciation et ii) y compris, notamment, pour des raisons de violation du présent Contrat d'utilisation, de fraude, d'utilisation abusive ou de manipulation, que ce soit par l'Utilisateur parrain ou l'Utilisateur parrainé.
- 1.14. L'Utilisateur parrain sera tenu de rembourser toute commission versée à tout moment s'il s'avère que cette commission ne répondait pas aux critères requis ou en cas de violation du Contrat d'utilisation par l'Utilisateur parrain.
- 1.15. Bitvavo peut modifier les conditions de la présente Annexe 2 et du Programme de parrainage à tout moment et à sa seule discrétion, sans préavis à l'Utilisateur. La poursuite de l'utilisation, par l'Utilisateur, du Programme de parrainage et/ou des Services de Bitvavo constitue son acceptation de ces modifications.